



**Communiqué de presse de monsieur Jean-Pierre Audy,
député européen,
conseiller municipal de Meymac.**

**DECLARATION DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE DE
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)
approuvée par consensus le jeudi 15 décembre 2005 à 17h**

Jean-Pierre Audy, député européen, se félicite de l'approbation par consensus d'une déclaration relative aux négociations actuellement en cours au sein de l'organisation mondiale du commerce et, ce, lors de la conférence organisée conjointement entre l'union interparlementaire¹ et le parlement européen.

Il soutient le programme de développement de Doha qui prévoit un commerce ouvert et équitable devant entraîner la réduction de la pauvreté en étant un facteur de progrès tant pour les pays en voie de développement que pour les pays développés.

Il partage les préoccupations de ses collègues parlementaires sur l'issue des négociations en cours en exhortant les ministres à faire des progrès substantiels à Hong Kong et à ne pas oublier que la vie et les moyens d'existence de centaines de millions de personnes sont suspendus à l'aboutissement équilibré, juste et équitable des négociations multilatérales. Je me réjouis que le multilatéralisme soit reconnu comme un facteur de négociation et, donc, de paix, de prospérité et de solidarité à l'échelle de la planète. L'union européenne joue, dans ce contexte, un rôle crucial en faveur des Etats membres de l'union européenne en défendant nos intérêts tout en respectant les préoccupations des pays les moins favorisés.

¹ rappel :

l'union interparlementaire (UIP), qui regroupe les parlements des Etats souverains et dont le parlement européen est membre associé, a décidé d'organiser conjointement avec le parlement européen, une conférence parlementaire sur l'OMC.

Cette conférence se réunit à l'occasion des réunions ministérielles de l'OMC. Elle est composée des délégations désignées par les parlements d'Etats souverains membres de l'OMC, des délégations désignées par des parlements membres de l'union interparlementaire dont le pays n'est pas représenté à l'OMC et, enfin, des délégations désignées par le parlement européen, l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe, l'assemblée parlementaire du commonwealth et l'assemblée parlementaire de la francophonie.

Elle a pour objet, notamment, de donner une dimension parlementaire à l'OMC en constatant que la politique étrangère et, plus précisément, la politique commerciale mondiale, n'est plus l'apanage du pouvoir exécutif compte-tenu des impacts de ces politiques sur la vie quotidienne des citoyens.

A noter : l'union interparlementaire est présidée, depuis octobre dernier et pour 3 ans, par monsieur Pier Ferdinando Casini, 50 ans, actuel président de la chambre des députés italienne, ancien député européen (1994 à 2001) membre du PPE. Il succède à monsieur Sergio Paez Verdugo, 72 ans, député - démocrate-chrétien - puis sénateur du Chili

Concernant le développement

Il se réjouit de l'accord sur les médicaments en cas de crise de santé publique nationale. La création d'une « boîte développement » pour les pays les moins avancés (PMA), l'accès exempt de droit de douane et de quotas pour les exportations de ces pays et l'accord pour le traitement spécial et différencié des pays en voie de développement. Naturellement ces engagements doivent être pris par l'ensemble des pays, notamment les Etats-Unis d'Amérique dont le député Jean-Pierre Audy, après avoir défendu les positions européennes a regretté l'absence des parlementaires américains à cette conférence.

Concernant l'agriculture

Il soutient l'idée que l'élimination progressive par tous les pays, notamment les USA, de toutes formes de soutien aux exportations agricoles, est une nécessité à corréliser avec les modifications de l'accès aux marchés des produits agricoles que ce soit au niveau des tarifs ou des barrières non tarifaires (normes sanitaires etc...).

La question du coton devra faire l'objet de progrès substantiels.

Il se félicite que la nature multifonctionnelle de l'agriculture soit reconnue au plan mondial. Il a défendu un amendement demandant la prise en compte obligatoire des origines géographiques pour la commercialisation des produits agricoles. Si le caractère obligatoire n'a pas été retenu car des pays tels que l'Australie et la Chine s'y sont opposées, une phrase reconnaît néanmoins la nécessité de prendre en compte ce critère des origines géographiques des produits agricoles dans toute négociation relative à l'accès aux marchés.

L'agriculture doit relever des souverainetés nationales.

Concernant les produits non agricoles

Le marché des services doit s'ouvrir de manière plus rapide et concertée avec la plus grande transparence et la plus grande flexibilité possible. Les services touchant à la santé, l'éducation et les besoins fondamentaux des peuples devront être abordés avec la plus grande prudence.

Il est impératif que la question des droits de la propriété intellectuelle qui touche au commerce soit définitivement fixée.

Il se réjouit que, à l'initiative de la délégation des parlementaire français, un amendement ait été adopté sur la reconnaissance des initiatives visant à octroyer un soutien financier additionnel aux pays en développement telle que la création d'une taxe sur les billets d'avion pour abonder un fonds destiné à lutter contre les pandémies.

Il est impératif qu'une réduction des droits de douane intervienne pour les biens industriels pour favoriser nos exportations.

Questions institutionnelles

Je partage l'idée que les parlements doivent être davantage associés aux grandes négociations relatives au commerce international car l'époque n'est plus celle où la politique commerciale relevait de la compétence exclusive du pouvoir exécutif car l'impact de ces questions sur le quotidien de nos concitoyens est considérable (emploi, partage des richesses, environnement etc...).

Enfin, il faut renforcer la transparence de l'OMC pour éviter que ces négociations ne soient des parties de poker-menteur dont les peuples les plus faibles sont toujours les perdants et les victimes.

photo de Jean-Pierre Audy avec le président de l'union interparlementaire, Pier Ferdinando Casini